



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

**A-11-90**

**INSTANCE CONCERNÉE :** Conseil des commissaires

**TITRE :** Bilan 2014-2017 du Plan vert

**UNITÉ :** Services éducatifs  
Bureau des services éducatifs  
complémentaires

**DATE :** 21 avril 2017

**NOMS DES AUTEURS :** Pierre Chartrand, coordonnateur  
Carole Marcoux, conseillère  
pédagogique  
Adèle Mongeau, stagiaire

**SIGNATURE**  
**SERVICE :** \_\_\_\_\_  
Line Lapierre, directrice

**CONSULTATION :** Tous les services administratifs  
Comité central de l'environnement

**RÉSUMÉ :** Le présent rapport expose l'état  
d'avancement des travaux en  
environnement pour les années  
scolaires 2014-2017 relativement au  
Plan vert 2014-2019.

## EXPOSÉ DE LA SITUATION

En décembre 2000, le Conseil des commissaires adoptait la *Politique environnementale de la Commission scolaire de Montréal* puis, en 2006, avec l'adoption d'un premier Plan vert, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) conviait l'ensemble de son personnel à poser des gestes concrets pour l'environnement. Au fil des années, il est apparu important de rédiger un deuxième Plan vert qui prendrait en compte le Plan stratégique de la CSDM (2012-2015), la *Convention de partenariat* (2013-2015) intervenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la CSDM et les bilans annuels du Plan vert de 2006.

Le Plan vert 2014-2019 a été élaboré en collaboration avec les différents services administratifs concernés. Ceux-ci ont défini les moyens à mettre en place pour atteindre les résultats visés dans leurs domaines de compétence. De plus, le comité central de l'environnement, composé d'un commissaire, de représentants de différents services administratifs, d'un concierge, d'enseignants, de directions d'établissement et de représentants de parents a été consulté à trois reprises lors de la rédaction. Leurs recommandations ont été intégrées au Plan vert 2014-2019.

Dans un souci de l'harmoniser au Plan stratégique de la CSDM, le Plan vert a été établi selon une structure similaire. Il comporte ainsi un but qui se décline en des orientations, des axes, des objectifs, des résultats attendus et des moyens pour les atteindre. Le but ultime du projet de Plan vert 2014-2019 est la formation d'écocitoyens dans un contexte de réussite éducative. Les orientations et les axes qui en découlent sont :

- Orientation 1 : L'éducation relative à l'environnement dans les pratiques éducatives
  - 1<sup>er</sup> axe : Soutien à la formation d'écocitoyens
  - 2<sup>e</sup> axe : Promotion de la santé et du bien-être
  
- Orientation 2 : Le développement durable dans les pratiques de gestion
  - 1<sup>er</sup> axe : Protection de l'environnement
  - 2<sup>e</sup> axe : Promotion de la santé et du bien-être
  - 3<sup>e</sup> axe : Gestion des établissements et des services en considérant les principes de développement durable

Dans le rapport A-12-551 déposé au Conseil des commissaires le 3 avril 2014, il était prévu de dresser un bilan des actions réalisées au regard du Plan vert 2014-2019 tous les deux ans. La contribution d'une stagiaire en environnement en 2017 a permis d'achever ce bilan, avec une année de retard, pour rendre compte, dans le présent rapport, des activités de la CSDM en matière d'environnement et d'écocitoyenneté de 2014 à 2017.

## **ORIENTATION 1**

### **L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT DANS LES PRATIQUES ÉDUCATIVES**

#### **Axe 1 – Soutien à la formation d'écocitoyens**

##### **1.1 Soutenir le développement de l'expertise en éducation relative à l'environnement des enseignants, des professionnels et des intervenants en service de garde**

###### **Formations à l'intention du personnel**

En 2014-2015, le Secteur de l'environnement du Bureau des services généraux a offert trois formations visant trois clientèles différentes :

- *La nature et moi*, pour neuf personnes du préscolaire, du primaire et des services de garde;
- *L'ERE de la coopération*, pour douze personnes des classes d'accueil au secondaire et de la formation générale des adultes en francisation;
- *L'ERE de la coopération*, pour vingt et une personnes du primaire et du secondaire.

En 2015-2016, un minicolloque sur le thème de l'engagement a rassemblé une cinquantaine de participants. Lors de cet événement, le *Guide d'implantation et d'animation des comités verts* produit par le Secteur de l'environnement du Bureau des services éducatifs complémentaires ainsi que huit projets réalisés dans les écoles de la CSDM ont été présentés. De plus, sept partenaires ont tenu un kiosque d'information et quatre d'entre eux ont animé un atelier. Pour l'occasion, un recueil de dix pages de ressources diverses liées au thème de cette journée a été produit, présenté aux participants, bonifié à la lumière des échanges de la journée et diffusé aux participants et au personnel de la CSDM. Par ailleurs, une formation sur les stratégies de coopération a été aussi offerte à huit participants.

La compilation des évaluations témoigne d'un très haut niveau de satisfaction puisque globalement, 30 % des gens se disent satisfaits et 70 %, très satisfaits de leur formation. Finalement, tous les participants ont affirmé qu'ils réinvestiraient des éléments de leur formation dans leur pratique et la plupart transmettront des informations à leurs collègues.

En 2016-2017, six formations ont été offertes :

- *Les trésors de la faune*, coffret pédagogique gratuit incluant de nombreuses ressources concrètes (activités, fourrures et crânes d'animaux, pochoirs, affiches, etc.), formation offerte à deux reprises par le ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs : en septembre, pour onze éducatrices ou techniciennes de service de garde, et en novembre, pour douze autres éducatrices ou techniciennes de service de garde;
- La Bourse du carbone Scol'ERE, offerte par l'organisme Forêt d'Arden pour quatorze personnes du primaire;
- *L'ERE de la coopération*, pour vingt-quatre personnes du primaire dans le cadre de la Semaine de l'inclusion en novembre et pour quatorze techniciens en éducation spécialisés du primaire et quatre partenaires en janvier;

- Une conférence au colloque de l'Alliance *S'engager pour demain!* devant une trentaine d'enseignants dans le cadre d'une table ronde sur l'écocitoyenneté en compagnie de Lucie Sauvé, directrice du Centr'ERE de l'UQAM, et de Natasha Cohen-Blanchet, professeure à l'université Concordia.

Des formations avaient été proposées pour la clientèle adulte et du secondaire, mais elles ont été annulées à cause du manque d'inscriptions.

En 2016-2017, un minicolloque sur le thème du contact des jeunes avec la nature, *Enseigner grandeur nature*, a rassemblé une soixantaine de participants venant principalement du primaire et du secondaire, mais également des services éducatifs, des services de garde et d'organismes partenaires. Six projets différents réalisés dans les écoles de la CSDM y ont été présentés par des enseignants, un animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire et deux conseillères pédagogiques. Huit exposants étaient présents et quatre d'entre eux ont animé des activités pédagogiques à l'extérieur. Pour l'occasion, un recueil de treize pages de ressources diverses liées au thème de cette journée a été produit, présenté aux participants, bonifié à la lumière des échanges de la journée et diffusé aux participants et au personnel de la CSDM.

### **Forum jeunesse**

À l'automne 2015, un forum sur le thème de l'engagement destiné aux jeunes du secondaire a réuni près d'une centaine d'élèves venus de huit écoles différentes. Grâce à la collaboration de dix partenaires et d'un financement de 2 000 \$ venant de l'Alliance pour l'engagement jeunesse, cet événement éducatif tenu à l'école Joseph-François-Perrault a été un réel succès. Grâce au renouvellement de ce même financement, un deuxième forum jeunesse s'est tenu à l'école Saint-Henri à l'automne 2016 pour rassembler cette fois environ 150 jeunes venant de 18 écoles secondaires.

### **Soutien aux écoles et aux services**

En parallèle, la conseillère pédagogique en environnement a répondu à grand nombre de demandes de ressources, d'accompagnement ou de soutien venant des écoles, des centres ou des services<sup>1</sup> : trente-cinq en 2014-2015 (dix en éducation, treize en gestion des matières résiduelles et douze dans des domaines divers), trente-deux en 2015-2016 (cinq en éducation, dix-neuf en gestion des matières résiduelles et huit dans des domaines divers) et cinquante-trois en 2016-2017<sup>2</sup> (vingt et un en éducation, quinze en gestion des matières résiduelles et dix-sept dans des domaines divers).

---

<sup>1</sup> Le détail de ce soutien offert aux écoles, aux centres et aux services est disponible dans les comptes rendus du comité central de l'environnement.

<sup>2</sup> Chiffre au 31 mars 2017.

## **Volet alternatif axé sur la nature et l'environnement de l'école Charles-Lemoyne**

Un soutien important a été offert au volet alternatif axé sur la nature de l'école Charles-Lemoyne. En 2014-2015, la participation aux travaux du comité AIR (pédagogie et environnement) a contribué à la rédaction du cadre de référence du volet. En 2015-2016, ce même comité a travaillé sur une définition de la coéducation. Il faut noter la contribution essentielle à ce comité de la conseillère pédagogique aux écoles alternatives. À l'automne 2015, la CSDM obtenait un financement de 32 000 \$ du programme NovaScience du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour planifier, coordonner et mettre en œuvre un projet novateur, *Maths et sciences, grandeur nature*. Coordonné par la conseillère pédagogique en environnement, ce projet a sollicité la collaboration de plusieurs autres conseillères pédagogiques : aux écoles alternatives, de science et technologie, de mathématique et de technologies de l'information et des communications. Ce projet a été présenté au centre Cœur des sciences lors d'une rencontre de divers récipiendaires d'une bourse NovaScience ainsi qu'au colloque de l'Association québécoise des enseignants du primaire par les conseillères pédagogiques en environnement et de science et technologie au primaire.

## **Collaboration avec les partenaires et les organisations externes favorisant la formation d'écocitoyens**

À la CSDM, les collaborations et les partenariats sont très nombreux et il est périlleux de tenter de les nommer sans en oublier. Il faut donc considérer ce qui suit comme des exemples non exhaustifs de partenariats développés dans les établissements de la CSDM.

De façon globale, la CSDM a développé vingt-quatre partenariats en 2014-2015, vingt en 2015-2016 et dix-sept en 2016-2017. De façon plus spécifique, quelques exemples de collaboration et de rayonnement sont présentés ci-dessous.

### **➤ Projets divers**

- En 2014, quatre classes de l'école Saint-Noël-Chabanel, une de l'école Jean-Baptiste-Meilleur et une de l'école Charles-Lemoyne ont expérimenté le jeu *Changement climatique et volcan*.
- Le Secteur de l'environnement a collaboré à l'organisation du 14<sup>e</sup> Colloque de l'AQPERE *L'énergie d'aller plus loin*, qui a eu lieu le 6 et le 7 novembre à l'école Père-Marquette. Deux conférences, sept tables rondes et dix-sept ateliers y ont été présentés. Une soixantaine d'exposants étaient présents.
- Au printemps 2015, huit jeunes de l'école Joseph-François-Perrault ont participé aux *Journées pour le leadership* à Québec, avec d'autres délégations jeunesse de partout au Québec, rassemblant un total de 300 jeunes. Ces élèves se sont démarqués puisqu'ils ont été choisis pour présenter leur projet aux 1 200 participants à la conférence de David Suzuki et de Jean Lemire.
- À l'automne 2016, une classe de l'école Lanaudière a participé à un atelier gratuit sur la biodiversité en milieu urbain offert par l'organisme *Le champ des possibles*. De plus, la conseillère pédagogique a coordonné la mise en œuvre d'une recherche de l'Université de la Saskatchewan sur les liens entre les politiques et les pratiques en matière d'environnement dans les écoles Saint-Justin et Louis-Joseph-Papineau ainsi qu'auprès du commissaire Ben Valkenburg.

- De 2014 à 2016, le centre Cœur des sciences de l'Université du Québec à Montréal a proposé la réalisation d'un programme pédagogique, appelé *Enquêtes de terrain*, encadré par des étudiants de l'UQAM pour familiariser et sensibiliser des élèves du secondaire aux enjeux environnementaux de leur quartier. Ces enquêtes portaient sur le phénomène des îlots de chaleur urbains causés par les zones étendues d'asphalte. En vivant les différentes étapes de la démarche scientifique, de la récolte de données dans l'environnement immédiat de leur école jusqu'à leurs analyses, les élèves ont pu découvrir cette thématique et développer leurs connaissances scientifiques liées à cette problématique. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, douze groupes d'élèves provenant de cinq écoles y ont participé : La Dauversière, Louis-Riel, Lucien-Pagé, Marguerite-De Lajemmerais et Père-Marquette. Enfin, durant l'année scolaire 2015-2016, vingt groupes d'élèves venant de deux écoles ont poursuivi leur collaboration avec le Cœur des sciences de l'UQAM, soit La Dauversière et Père-Marquette, alors que deux nouvelles écoles, dont une du primaire (exceptionnellement), ont participé à ce programme, soit Évangéline et Notre-Dame-de-l'Assomption, ce qui a permis de sensibiliser deux groupes d'élèves.
- Depuis 2013, ENvironnement JEUnesse collabore avec quelques écoles de la CSDM pour promouvoir auprès des jeunes, par le biais du projet Soif, l'importance de valoriser et de préserver l'eau. L'organisme propose des ateliers qui peuvent être accompagnés de sorties découvertes sur un thème en lien avec l'eau ou bien de la réalisation de projets d'embellissement afin de mettre en valeur les fontaines d'eau potable. Pour l'année scolaire 2014-2015, cinq écoles de la CSDM ont réalisé des projets de valorisation et de préservation de l'eau. À ce titre, 100 élèves de l'école Robert-Gravel ont pu visiter la station d'épuration Jean R. Marcotte et 87 élèves de l'école Joseph-François-Perrault ont réalisé des murales autour des fontaines à eau pour les valoriser. Douze élèves de l'école Saint-Luc ont également créé des murales autour du thème de l'eau. Enfin, les écoles Évangéline et Georges-Vanier ont quant à elles participé à des ateliers de formation. Pour l'année scolaire 2015-2016, seule l'école Joseph-François-Perrault a continué sa collaboration avec ENvironnement JEUnesse pour le projet Soif.
- Le Projet ILEAU mené en 2017 a pour finalité de lutter contre les îlots de chaleur urbains dans l'est de Montréal en verdissant des zones asphaltées. La CSDM souhaite rejoindre ce mouvement et des travaux d'aménagement seront effectués au printemps 2017 pour deux écoles. Ainsi, trente mètres carrés d'asphalte seront excavés pour l'école Saint-Justin, afin d'y planter sept arbres, quarante-cinq arbustes et soixante-quatorze vivaces, et deux cent trois mètres carrés d'asphalte seront excavés pour l'école Rosalie-Jetté, afin d'y planter quatre arbres, soixante-treize arbustes et cent dix-huit vivaces. D'autres plans d'aménagements ont été faits pour les écoles Édouard-Montpetit et Sainte-Claire, mais les projets n'ont pas pu se concrétiser à ce jour.
- Chaque année, Oxfam-Québec organise une Marche Monde pour les jeunes afin de leur permettre de témoigner collectivement de leur solidarité en faveur d'un monde plus juste et plus équitable. Lors de la 44<sup>e</sup> et de la 45<sup>e</sup> édition, qui ont eu lieu en 2014 et en 2015, douze écoles de la CSDM se sont jointes au mouvement : École internationale de Montréal, Évangéline, Georges-Vanier, Honoré-Mercier, Jeanne-Mance, Joseph-François-Perrault, Louis-Joseph-Papineau, Louis-Riel, Lucien-Pagé, Marguerite-De Lajemmerais, Saint-Justin et Saint-Luc. En 2016, pour la 46<sup>e</sup> édition de la Marche Monde, soixante-dix-sept écoles du Québec se sont jointes au mouvement avec un total de 4 318 participants. De ce nombre, 840 marcheurs provenaient de dix écoles de la CSDM : École internationale de Montréal, Georges-Vanier, Honoré-Mercier, Saint-Jean-de-Brébeuf, Jeanne-Mance, Louis-Joseph-Papineau, Louis-Riel, Lucien-Pagé, Marguerite-De Lajemmerais et Saint-Luc.

- Le Concours international de jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés, destiné aux jeunes de 6 à 12 ans et organisé par Oxfam-Québec, vient de faire son retour après la dernière édition datant de 2011. Ce concours vise à sensibiliser les jeunes du Nord et du Sud aux thèmes de la surconsommation, de l'environnement, des inégalités et des différences et ressemblances culturelles, mais aussi à valoriser les talents artistiques et l'habileté manuelle de chacun. Pour la reprise du Concours 2016-2017, sept écoles de la CSDM ont participé : les écoles Atelier, des Cinq-Continents, École internationale de Montréal, Le Vitrail, Paul-Bruchési, Saint-Barthélemy et Sainte-Catherine-de-Sienne. Parmi les lauréats de la finale canadienne de cette année figurent trois élèves de l'école des Cinq-Continents.

## **1.2 Promouvoir l'éducation relative à l'environnement et reconnaître l'engagement du personnel et des élèves**

### **Promotion de l'éducation relative à l'environnement**

En 2015, 2016 et 2017, la conseillère pédagogique en environnement a présenté une conférence-atelier sur les services éducatifs de la CSDM en matière d'environnement à des groupes d'environ 50 étudiants de 4<sup>e</sup> année en Éducation préscolaire et enseignement au primaire de l'UQAM.

En collaboration avec le Centr'ERE et plusieurs partenaires, la conseillère pédagogique en environnement a collaboré activement à l'organisation d'un Sommet sur l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté au Québec. Pour y arriver, elle a participé à de nombreuses réunions entre 2015 et 2017, a travaillé sur le contenu de la Stratégie nationale et a présenté la vision du Plan vert 2014-2019 pour expliquer, principalement, la première orientation, « L'éducation relative à l'environnement dans les pratiques éducatives », et les services de la CSDM en matière d'environnement, ainsi que de nombreux exemples d'engagement des écoles.

Le 28 juin 2017, la conseillère pédagogique en environnement présentera le Plan vert 2014-2019 et les services de la CSDM en matière d'environnement au Symposium des initiatives structurantes en éducation et formation relatives à l'environnement de l'UQAM. Ce symposium fait partie de la programmation du 6<sup>e</sup> Forum international Planet'ERE.

En parallèle, afin de promouvoir l'éducation relative à l'environnement, la conseillère pédagogique en environnement diffuse, de une à trois fois par semaine, une infolettre auprès d'environ 800 abonnés annonçant le minicolloque et les formations qu'elle offre, le Prix de reconnaissance en environnement, le *Faire de l'ERE*, du matériel, des ressources, des concours, des formations, des animations en classe, des visites, des sorties, etc. Elle produit également une autre infolettre regroupant environ 300 abonnés pour communiquer, une dizaine de fois par année, le minicolloque et les formations qu'elle offre, le Prix de reconnaissance en environnement et le *Faire de l'ERE*.

## Reconnaissance de l'engagement du personnel et des élèves

La publication *Faire de l'ERE* est le principal moyen de diffusion des projets en environnement réalisés dans les établissements de la CSDM. Voici un aperçu du nombre de projets diffusés :

- *Faire de l'ERE*, juin 2014 : trente-deux projets réalisés dans une cinquantaine d'établissements différents;
- *Faire de l'ERE* 2014-2015 : trente-cinq projets réalisés dans quarante-neuf établissements différents;
- *Faire de l'ERE* 2015-2016 : trente-huit projets réalisés dans trente-six établissements différents;
- *Faire de l'ERE* 2016-2017 : quarante-trois projets réalisés dans une quarantaine d'établissements différents.

Cette publication est ensuite largement diffusée : Adagio, site <https://environnementecole.wordpress.com/>, communauté environnement du portail éducatif, infolettres Vert foncé (800 abonnés) et Vert pâle (300 abonnés).

Pour souligner le travail exemplaire du personnel de la CSDM en environnement et en éducation relative à l'environnement, la CSDM remet annuellement des prix de reconnaissance en environnement. Les gagnants reçoivent une plaque commémorative de la CSDM. Les gagnants et tous les participants reçoivent des cadeaux éducatifs offerts par de nombreux partenaires :

- 2013-2014 : plus de 9 000 \$ en prix offerts par vingt-huit partenaires;
- 2014-2015 : plus de 10 000 \$ en prix offerts par vingt-huit partenaires;
- 2015-2016 : plus de 11 000 \$ en prix offerts par vingt-sept partenaires;
- 2016-2017 : plus de 13 000 \$ en prix offerts par trente partenaires.

Concernant la participation du personnel à ce prix annuel, le nombre de participants et le nom des établissements gagnants sont indiqués ci-dessous.

- 2013-2014 : vingt-quatre projets présentés (dix-sept au primaire, six au secondaire et un en formation professionnelle), ce sont les projets des écoles Atelier, Charles-Lemoyne et Honoré-Mercier ainsi que l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal ont été les établissements gagnants.
- 2014-2015 : dix-huit projets présentés (quatorze au primaire, trois au secondaire et un en formation générale des adultes); les écoles Saint-Enfant-Jésus, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Luc ainsi que le centre Marie-Médiatrice ont été les établissements gagnants.
- 2015-2016 : seize projets présentés (neuf au primaire, quatre au secondaire et trois en formation professionnelle ou en formation générale des adultes); les écoles Marguerite-Bourgeoys, Saint-Louis-de-Gonzague et Louis-Joseph-Papineau ainsi que le centre Gédéon-Ouimet ont été les établissements gagnants.
- 2016-2017 : vingt-cinq projets présentés (vingt au primaire, deux au secondaire et trois en formation professionnelle ou en formation générale des adultes); les écoles Ahuntsic, Les-Enfants-du-Monde et Évangéline ainsi que le Centre de ressources éducatives et pédagogiques ont été les établissements gagnants.



Par ailleurs, en 2014, l'école Saint-Justin a reçu la mention *Papillon d'or* du mouvement des Établissements verts Brundtland et le volet alternatif axé sur la nature et l'environnement de l'école Charles-Lemoyne a été finaliste aux *Phénix de l'environnement* décernés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Éco Entreprises Québec et la Fondation québécoise en environnement.

Finalement, il faut souligner un projet hors du commun, les *Jardins des Patriotes*, mené par une enseignante dévouée, Karine Lévesque de l'école Louis-Joseph-Papineau, qui a remporté de nombreux prix et témoignage de reconnaissance pour ce projet éducatif, écologique et solidaire :

- 2015-2016 : *HÉROS* de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal et *Carbure à l'efficacité* du Jour de la Terre;
- 2016-2017 : hommage par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal, *Projets d'espoir* de la Fondation Monique-Fitz-Back, *Carbure à l'efficacité* du Jour de la Terre et *Léo-Guindon* de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

Dans le Plan vert, il était prévu d'inclure un onglet « parent » sur le site CSDM-Environnement. Afin de rejoindre un plus grand nombre de parents, il a été convenu, en collaboration avec le Service des communications, de plutôt inclure un volet environnement à l'infolettre CSDM destinée aux parents. La cérémonie des 25 ans du comité central de l'environnement y a été annoncée aux parents, ainsi qu'une invitation à démarrer un Trottibus dans leur école.

### **Comités en environnement dans les écoles**

Comme prévu au Plan vert, un guide d'accompagnement pour la création et l'animation d'un comité environnement a été rédigé et largement diffusé : Adagio, Topo, site <https://environnementecole.wordpress.com/>, communauté environnement du portail éducatif, infolettres Vert foncé (800 abonnés) et Vert pâle (300 abonnés), session EVB-CSQ, Forum jeunesse 2015, minicolloque 2015, colloque de l'Alliance 2017 ainsi que dans de nombreux ateliers, conférences et présentations.

Pour connaître le nombre d'établissements qui ont un comité vert, la CSDM devrait ajouter cette question dans le formulaire de reddition de comptes.

## **AXE 2 – Promotion de la santé et du bien-être**

### **1.3 Promouvoir de saines habitudes de vie auprès des élèves**

#### **Le transport actif**

Dans le Plan vert, il est prévu de développer un outil de diagnostic relatif aux moyens de transport utilisés par les élèves ainsi qu'un guide sur le transport actif. À ce jour, il n'a pas été possible d'amorcer ces deux documents.

Le Bureau des services éducatifs complémentaires et le Secteur de l'environnement, en collaboration avec de nombreux partenaires, ont déployé divers programmes et mesures afin d'inciter les élèves à se rendre à l'école à pied ou à vélo et ainsi promouvoir le transport actif. Dans ce cadre, la CSDM s'est associée à Vélo Québec et à la Société canadienne du cancer afin de proposer aux élèves et à leurs parents des moyens de déplacement impliquant une activité physique pour se rendre à l'école.

- Le projet *Trottibus* a été mis en place par la Société canadienne du cancer afin d'assurer aux élèves du primaire un déplacement actif et sécuritaire lors des trajets effectués pour se rendre de chez eux jusqu'à l'école. Cet autobus pédestre « conduit » par des parents accompagnateurs permet d'encadrer les enfants pendant leurs déplacements extérieurs et les incite à devenir de bons piétons. En plus de présenter plusieurs avantages pour le bien-être de l'enfant, le Trottibus favorise également la réduction du trafic routier autour des écoles et, de manière plus générale, améliore la qualité de vie des communautés. Depuis le lancement de ce projet, plusieurs élèves d'écoles de la CSDM ont rejoint le mouvement et participent activement à ce nouveau mode de déplacement. Ainsi, pour l'année scolaire 2014-2015, huit écoles de la CSDM utilisaient ce mode de déplacement : Armand-Lavergne (quartier Mercier-Est) avec l'appui de l'organisme *Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur* et du regroupement local de partenaires en Saines habitudes de vie de Mercier-Est; Barclay (quartier Parc-Extension) avec l'appui de Vrac Environnement et du COPA de Parc-Extension; Barthélemy-Vimont (quartier Parc-Extension) avec l'appui de Vrac Environnement et du COPA de Parc-Extension; La Mennais (quartier La Petite-Patrie); Marguerite-Bourgeoys (quartier Centre-Sud) avec l'appui de Tandem Ville-Marie et du regroupement local de partenaires de Québec en Forme du quartier Centre-Sud; Notre-Dame-des-Victoires (quartier Mercier-Ouest) avec l'appui de *Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur* et du regroupement local de partenaires en Saines habitudes de vie de Mercier-Ouest; Saint-Fabien (quartier Louis-Riel). Pour l'année scolaire 2015-2016, huit nouvelles écoles de la CSDM se sont jointes au projet : Charles-Lemoyne, Cœur-Immaculé-de-Marie, Saint-Albert-le-Grand, Saint-Antoine-Marie-Claret, Saint-Barthélemy pavillon des Érables, Saint-Barthélemy pavillon Sagard, Saint-François-Solano et Sainte-Bibiane. Pour l'année scolaire 2016-2017, sept nouvelles écoles de la CSDM se sont jointes au projet : Dollard-des-Ormeaux, FACE, Fernand-Seguin, Louis-Hippolyte-Lafontaine, Marc-Favreau, Rosemont et Saint-Justin, où le projet Trottibus est en processus de développement et devrait débiter au printemps 2017. Au total, depuis 2014, parmi les vingt-trois écoles de la CSDM qui avaient rejoint ce programme, quatorze se sont impliquées activement dans le projet Trottibus.
- Depuis 2005, Vélo Québec a développé plusieurs projets afin de promouvoir le transport actif et de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail. C'est dans ce cadre que deux projets ont vu le jour : *À pied, à vélo, ville active* (APAVVA) et *Cycliste averti*, programme qui s'affiche comme la continuité du projet APAVVA. Le projet APAVVA a pour finalité de créer des environnements sécuritaires afin de favoriser le transport actif pour l'ensemble des citoyens. Il repose sur la mise en place d'un plan de déplacement scolaire pour encourager la marche et le vélo, l'animation d'ateliers d'initiation aux enjeux et aux bienfaits du transport actif et l'intégration d'activités « Mon école à pied, à vélo » pour sensibiliser et pour mobiliser les jeunes et

leurs parents. Pour l'année scolaire 2014-2015, dix écoles primaires de la CSDM situées à Côte-des-Neiges et à Notre-Dame-de-Grâce ont rejoint ce programme : Anne-Hébert, Bedford, des Nations, Félix-Leclerc, Iona, Judith-Jasmin, Les-Enfants-du-Monde, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Pascal-Baylon et Saint-Raymond. Au total, quatre-vingt-quatorze écoles primaires et trente-quatre écoles secondaires de la CSDM auront bénéficié du programme APAVVA de 2005 à 2015 (voir tableau en annexe 1). Le programme Cycliste averti vise à permettre aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire de se déplacer à vélo de façon sécuritaire et plus autonome dans leur environnement. Ce programme d'éducation se déroule dans le cadre scolaire et allie les enseignements théoriques et pratiques sur la sécurité à vélo tout en donnant aux élèves l'occasion de faire l'expérience du vélo sur la route en toute sécurité. Le projet pilote du programme Cycliste averti a été réalisé au printemps 2015 auprès de sept classes de cinq écoles de la CSDM (Saint-Léon-de-Westmount, Notre-Dame-des-Neiges, Notre-Dame-du-Foyer, Sainte-Louise-de-Marillac et Arc-en-Ciel). Cette année-là, 153 élèves ont reçu cette formation et sont maintenant plus autonomes dans leurs déplacements à vélo. En 2016, ce programme qui a fait ses preuves a pu se déployer dans six écoles de la CSDM (Saint-Léon-de-Westmount, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Louise-de-Marillac, Saint-Benoît, Barthélemy-Vimont et Élan), préparant ainsi 327 élèves à circuler de façon sécuritaire à vélo. Au cours de la saison 2017, Vélo Québec animera le programme dans dix-neuf classes de huit écoles de la CSDM (Saint-Léon-de-Westmount, Sainte-Louise-de-Marillac, Saint-Benoît, Barthélemy-Vimont, La Visitation, Saint-Barthélemy, Saint-Enfant-Jésus et Simonne-Monet) pour rejoindre environ 400 élèves.

- Le 22 février 2017, le Conseil des commissaires a adopté le mémoire déposé par la CSDM dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité routière par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le ministre des Transports. Ce mémoire met en perspective la question de la sécurité aux abords des écoles liée au transport actif. Il souligne les problèmes de sécurité routière qui existent aussi bien pour les enfants que pour les parents ou le personnel des écoles et appuie la volonté de promouvoir le transport actif. C'est dans ce contexte qu'une charte en faveur du transport actif a été adoptée et soutenue par la Direction de santé publique de Montréal, Vélo Québec et la Société canadienne du cancer.
- Dans la *Charte en faveur du transport actif*, la CSDM met en avant l'importance du transport actif pour le développement physique et cognitif de l'enfant, mais aussi rend compte de tous les autres bénéfices qui lui sont associés. Non seulement le transport actif représente un moyen de participer à la bonne santé des élèves, mais il favorise la réduction du trafic routier aux abords des écoles et, par extension, la réduction des risques de collision entre un véhicule et un individu. Ce mode de déplacement permet également de réduire la pollution de l'air et sonore du quartier et participe, de ce fait, à une amélioration du cadre de vie de la communauté. La CSDM encourage également les employés à utiliser les transports actifs pour se déplacer, c'est pourquoi des offres avantageuses sont proposées au personnel de la CSDM : deux mois gratuits sur un abonnement annuel avec Opus + et 20 % de rabais sur un abonnement BIXI. Pour l'année 2016, cinquante-trois employés ont profité des avantages sur les cartes Opus + et quarante-trois employés se sont inscrits pour bénéficier du rabais BIXI.

## **Réalisation d'un guide sur l'alimentation responsable**

La nutritionniste de la CSDM a amorcé la planification d'un guide sur l'alimentation responsable qu'elle a présenté aux membres du comité central de l'environnement au printemps 2016. Puisqu'elle est ensuite partie en congé de maternité pour l'année 2016-2017, il n'a pas été possible de le terminer. Il est probable qu'en 2017-2018, ce guide puisse voir le jour.

## **ORIENTATION 2 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PRATIQUES DE GESTION**

### **Axe 1 - Protection de l'environnement**

#### **2.1 Assurer une gestion écologique des matières résiduelles**

La gestion écologique des matières résiduelles recyclables et dangereuses se fait à différentes échelles dans les établissements de la CSDM. Toutefois, étant donné le manque de données fiables, il n'est pas possible de faire un état de la situation actuelle. Pour y arriver, cet aspect devrait faire partie de la reddition de comptes des gestionnaires d'établissement et de service.

En ce qui concerne la gestion de matériel de bureau, avec la collaboration du Bureau des approvisionnements, le surplus d'équipement est distribué aux établissements de la CSDM qui en ont besoin. Une journée porte ouverte a eu lieu le 21 mars 2014 : quarante-trois établissements étaient inscrits. De ce nombre, vingt-quatre personnes se sont déplacées et 549 meubles et équipements ont été distribués, soit presque la totalité des biens entreposés.

Parallèlement, afin de mieux répondre aux besoins des établissements et des unités de la CSDM, le Bureau des approvisionnements a mis en place, vers la fin de l'année 2014, un site en ligne d'annonces et de recherches de biens en surplus appartenant à la CSDM : le site d'échange de biens en libre-service (SEB). Ce site s'adresse exclusivement aux employés de la CSDM et demeure accessible uniquement à partir d'une connexion à l'intérieur de la Commission scolaire.

Ainsi en 2015, quarante-cinq annonces ont été diffusées sur le SEB et, en 2016, quatre-vingt-onze annonces y ont été publiées. Enfin, pour l'année 2016, vingt-six établissements ont utilisé le site d'annonces et de recherches de biens en surplus.

#### **2.2 Assurer une gestion écologique des bâtiments**

##### **Les émissions de gaz à effet de serre**

##### **Parc immobilier de la CSDM**

Depuis 2013, le calcul du nombre de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émises par mètre carré a été normalisé en fonction des degrés-jours annuels. Ce changement de calcul permet de prendre en compte les variations de température selon les saisons, ce qui influe directement sur la consommation de combustible et, par conséquent, sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Afin de prendre en compte l'ajout des projets d'agrandissement du parc immobilier actif de la CSDM, les émissions sont données en fonction de la superficie du parc. Cette méthode permet de mieux suivre l'évolution des émissions de GES et de refléter les efforts réalisés par la CSDM indépendamment de la variation de la taille de son parc immobilier ou de la rigueur des hivers.

Enfin, l'année de référence initiale, 1990, est remplacée par l'année 1991-1992, car le Service des ressources matérielles dispose pour cette année de données permettant de faire les calculs selon la superficie.

Ainsi, selon ce nouveau mode de calcul, les émissions de GES normalisées pour 2013-2014 sont de 0,028 tonne équivalent CO<sub>2</sub> par mètre carré. Cela correspond à une diminution de 27 % par rapport à l'année de référence 1991-1992.

Pour l'année scolaire 2014-2015, les émissions de GES normalisées sont également de 0,028 tonne équivalent de CO<sub>2</sub> par mètre carré, ce qui correspond de nouveau à une diminution de 27 % par rapport à l'année de référence 1991-1992 (voir le tableau à l'annexe 2).

### **Amélioration énergétique de l'électricité et du chauffage**

Depuis 2014, la CSDM s'est dotée d'un plan d'action énergétique qui vise à améliorer, d'ici 2020, la performance énergétique de ses bâtiments. Pour cela, le plan prévoit de réaliser des économies d'énergie récurrentes, d'améliorer la qualité de l'air intérieur, d'atteindre les prochaines cibles gouvernementales de réduction de consommation d'énergie et, enfin, de rehausser le confort pour les élèves et le personnel.

Dans cette optique, au cours de l'année 2013-2014, douze bâtiments ont été touchés par des projets d'efficacité énergétique pour l'éclairage et dix bâtiments, par des projets d'efficacité énergétique liés au chauffage (voir le tableau à l'annexe 3). Durant les années 2014-2015 et 2015-2016, des projets de modernisation de la chaufferie ont eu lieu dans dix bâtiments. Seulement un projet de remplacement de l'éclairage a été fait en 2015-2016 (voir le tableau à l'annexe 3).

### **Amélioration de la gestion de l'eau**

Afin d'améliorer la gestion de l'eau dans les établissements, la CSDM a entamé des travaux de réfection pour l'installation de compteurs d'eau.

Ainsi, pour l'année 2015, il y a eu des travaux dans dix-huit bâtiments : le centre Marie-Médiatrice, l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal, les écoles Charles-Lemoyne, des Cinq-Continents pavillon Saint-Antonin, De la Petite-Bourgogne, François-de-Laval, Gadbois, Louise-Trichet, Notre-Dame-de-

Grâce, Saint-Émile, Saint-Henri, Saint-Léon-de-Westmount, Saint-Mathieu annexe, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Noël-Chabanel pavillon des Découvreurs, Sophie-Barat, Victor-Doré et le « 5927, rue Boyer ».

Pour l'année 2016, les travaux ont été effectués dans vingt-neuf établissements : l'Académie Dunton, les écoles Atelier, Bienville, Marie-de-l'Incarnation, Fernand-Seguin pavillon Hubert-Reeves, Fernand-Seguin pavillon Julie-Payette, Garneau, Honoré-Mercier, École Internationale de Montréal (secondaire), Laurier, Léonard-De Vinci pavillon 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, Louis-Colin, Louis-Joseph-Papineau, Marie-Rivier pavillon Legendre, Marie-Rivier pavillon Louvain, Montcalm, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Saint-Barthélemy pavillon des Érables, Saint-Benoît, Saint-Bernardin, Saint-Isaac-Jogues, Saint-Luc, Saint-Luc annexe, Saint-Marc, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Simon-Apôtre, Sainte-Bernadette-Soubirous et les centres Gédéon-Ouimet (FGA) et Saint-Paul.

À ce jour, 94 bâtiments, sur les 211 bâtiments actifs en 2016-2017, possèdent des compteurs pour la consommation d'eau domestique. Pour chacune de ces installations, la conformité a été vérifiée par la Ville de Montréal.

La programmation préparée par le bureau de projet du Service des ressources matérielles prévoit que l'ensemble des installations sera terminé pour l'année scolaire 2019-2020, selon les priorités d'intervention et selon la disponibilité des budgets.

### **Diminution des places de stationnement**

Afin d'encourager les employés à emprunter les transports actifs et les transports en commun pour se déplacer, la CSDM a développé un plan d'action permettant de réduire les places de stationnement dans les établissements. Ainsi, en 2014, le centre Hochelaga-Maisonneuve et l'école Sans-Frontières ont perdu des places de stationnement. Le Service des ressources matérielles a toutefois payé un fonds de compensation pour huit des stationnements perdus à l'école Sans-Frontières. En 2015, seule l'École internationale de Montréal a eu des pertes de stationnement.

En plus de ces mesures visant à réduire les emplacements de stationnements, plusieurs projets d'agrandissement ou de nouvelle construction ont été réalisés ou sont en cours de construction. Ces superficies supplémentaires génèrent, normalement, des besoins accrus en stationnement. Cependant, dans plusieurs projets, les stationnements supplémentaires ont pu être évités; c'est le cas pour les agrandissements des écoles Ahuntsic annexe, Gilles-Vigneault, Guillaume-Couture, La Visitation, Louis-Colin, Louis-Dupire, Notre-Dame-de-Grâce et Philippe-Labarre. De plus, aucun stationnement ne sera aménagé sur les terrains des écoles Baril et Saint-Gérard, en cours de reconstruction. C'est également le cas pour le projet de construction de la nouvelle annexe à l'école Saints-Martyrs-Canadiens.

### **2.3 Assurer une gestion écologique de la flotte de véhicules**

Le Service des ressources matérielles a réalisé une étude sur l'évolution des GES émis par le parc de camions et d'autobus du Bureau du transport. Cette étude ne prend toutefois pas en compte les GES émis par les déplacements du personnel et le transport scolaire effectué par les fournisseurs

homologués. Pour l'année de référence 1990, 2 343 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ont été émises pour 1 873 630 kilomètres parcourus, avec une consommation de 865 668 litres d'essence et de diesel confondus.

En 2014-2015, 602 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ont été émises pour 618 994 kilomètres parcourus, avec une consommation de 224 859 litres d'essence et de diesel, soit une diminution de 74,3 % par rapport à l'année 1990.

En 2015-2016, 404 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ont été émises pour 544 933 kilomètres parcourus, avec une consommation de 74 822 litres d'essence et 78 939 litres de diesel, soit un total de 153 761 litres, ce qui représente une diminution de 82,2 % par rapport à l'année 1990.

L'écart de 7,9 % qui existe entre les années 2014-2015 et 2015-2016 s'explique en partie par la vente des derniers autobus de la CSDM, qui a été faite au début de l'année scolaire 2015-2016.

## **2.4 Assurer une gestion écologique des communications et des événements**

### **Défi papier**

En 2012, la CSDM a mis en place le programme « Défi papier » afin de réduire son achat de papier. Depuis le début de ce programme de sensibilisation, la CSDM a réduit sa consommation de papier de plus de 20 % par rapport à 2010. Cela représente une réduction de plus de 26 700 000 feuilles. Le Plan vert 2014-2019 prévoit, à terme, une diminution de la consommation de papier de 25 %, toujours en regard de la consommation de 2010.

Malheureusement, les communications et les suivis nécessaires pour actualiser ce défi au sein de la CSDM n'ont pas été effectués et la mise à jour du site dédié à ce programme (<http://defipapier.csdm.qc.ca/>) n'a pas été faite. Malgré le manque de suivi, de 2014 à 2016, la CSDM a réduit sa consommation de papier 40,3 %, ce qui respecte les objectifs fixés par le Plan vert.

Pour l'année 2014, au total, 77 380 805 feuilles de papier ont été achetées, ce qui représente une diminution de 41,5 % de la consommation de papier, par rapport à l'année de référence.

Pour l'année 2015, 66 824 231 feuilles de papier ont été achetées. De ce nombre, 42 527 500 contenaient 30 % de papier recyclé et 1 117 500 étaient recyclées à 100 %. Cela représente une diminution de 49,4 % de la consommation de feuilles de papier par rapport à 2010.

Pour l'année 2016, 92 758 574 feuilles de papier ont été achetées. De ce nombre, 66 577 000 contenaient 30 % de papier recyclé et 965 000 étaient recyclées à 100 %. Cela représente une diminution de 30 % de la consommation de papier par rapport à 2010.

L'augmentation de la consommation de papier qui existe entre 2015 et 2016 peut être expliquée en partie par le fait que certains établissements continuent d'acheter leur papier chez des fournisseurs non homologués.

## **Gestion écologique des impressions**

Pour l'année scolaire 2014-2015, sur les 191 établissements que regroupe la CSDM, 112 étaient inscrits, auprès de l'imprimerie, au service de commandes en ligne (Printsys) et vingt-trois d'entre eux utilisaient ce service de façon régulière. Ainsi, seulement 25 % des établissements utilisaient ce service de façon régulière.

Pour l'année scolaire 2015-2016, presque tous les établissements se sont inscrits à ce service et 106 établissements l'ont utilisé de manière régulière, soit quatre-vingt-trois établissements de plus que l'année précédente (55,4 %).

Pour l'année civile 2014, 3 815 cartouches d'encre ont été achetées tandis que pour l'année civile 2015, ce sont 1 639 cartouches d'encre qui ont été achetées. Le bureau des approvisionnements ne peut pas expliquer cet écart. Pour l'année civile 2016, 3 759 cartouches ont été achetées.

## **Événements écoresponsables**

Un guide pratique relatif à la tenue de réunions et d'événements écoresponsables sera disponible à partir de mai 2017.

## **Axe 2 – Promotion de la santé et du bien-être**

### **2.5 Maintenir et développer un milieu de vie sain et sécuritaire**

#### **Programme de la qualité de l'air intérieur**

Depuis 2012, la CSDM s'est dotée d'un programme spécifique sur la qualité de l'air (PQAI), afin de mettre en place une série d'actions concertées pour agir avec prévoyance sur les divers aspects susceptibles d'influer sur la qualité de l'air intérieur.

Ainsi, le service des ressources matérielles, en collaboration avec des firmes externes en hygiène et salubrité, a mis en place un devis général de nettoyage et de réhabilitation des systèmes de ventilation afin d'assurer un entretien adéquat de ces systèmes.

Pour l'année 2016-2017, vingt écoles de la CSDM ont eu un nettoyage de leur système de ventilation.

#### **Projets de revitalisation des cours d'école**

Pour l'année 2014, trois écoles ont réalisé des projets pour la revitalisation de leur cour d'école : Cœur-Immaculé-de-Marie et Marguerite-Bourgeoys, qui avaient fait une demande de financement en 2011-2012, et Saint-Donat, qui avait fait une demande de financement en 2013-2014. Toujours en 2014, deux autres écoles ont fait une demande de revitalisation dans le cadre de la mesure 50530 pour l'embellissement des cours d'école : La Vérendrye et Ludger-Duvernay.



Pour l'année 2015, cinq écoles ont réalisé des projets de revitalisation de leur cour d'école : Jeanne-LeBer, La Vérendrye, Ludger-Duvernay et La Petite-Patrie. De plus, cinq autres écoles ont fait des demandes de revitalisation de leur cour : Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Notre-Dame-du-Foyer, Saint-Arsène, Saint-Marc et Le Vitrail.

Pour l'année 2016, des travaux de revitalisation des cours ont été effectués dans onze établissements : le centre Marie-Médiatrice (mesure 50530) et les écoles Camille-Laurin annexe, Charles-Bruneau, Charlevoix, Élan (mesure 50530), Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (mesure 50530), Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Saint-Louis-de-Gonzague annexe (mesure 50530) et Victor-Rousselot. Toutefois, ces travaux seront achevés au courant de l'été 2017.

D'autres projets environnementaux ont également été faits en 2016 pour cinq établissements. Le centre Saint-Paul est actuellement en chantier pour la réhabilitation des sols et l'aménagement de son terrain, l'école Jeanne-LeBer a subi des travaux pour la réhabilitation des sols et la réfection de son stationnement. Finalement, des travaux de réhabilitation des sols ont été réalisés dans les écoles Georges-Vanier et Honoré-Mercier et à l'École internationale de Montréal (secondaire).

### **Axe 3 - Gestion des établissements et des services**

#### **2.6 Assurer une gestion des approvisionnements en intégrant les principes du développement durable**

##### **L'approvisionnement responsable dans les appels d'offres**

Tous les appels d'offres ont une clause relative aux considérations environnementales de la CSDM. Selon la nature de l'appel d'offres, le fournisseur doit respecter une ou plusieurs des clauses de la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (voir la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* à l'annexe 4).

##### **Les partenariats avec les organismes d'économie sociale**

Plusieurs projets ont été réalisés avec des organismes d'économie sociale. En 2014, La Société Logique a mis en place trois projets dans une unité administrative et l'entreprise Resto Plateau a mis en place vingt et un projets dans treize établissements.

En 2015, la Société Logique a développé quatre projets dans la même unité administrative et l'entreprise Resto Plateau a mis en place treize projets qui ont été concrétisés dans neuf établissements.

Pour l'année 2016, aucun projet lié à un organisme d'économie sociale n'a été mis en place.

#### **2.7 Soutenir le développement de l'expertise du personnel en pratiques de gestion responsable**

Les mandats sont nombreux et il faut parfois faire des choix douloureux. Ainsi, aucune formation n'a été préparée et offerte pour soutenir le développement de l'expertise du personnel et des gestionnaires de la CSDM en pratiques de gestion responsable.

## **Recommandations :**

### **Il est PROPOSÉ :**

1° de RECEVOIR le bilan provisoire 2014-2017 du *Plan vert 2014-2019* présenté dans ce rapport;

2° d'INTÉGRER le personnel dans l'axe 2 de la première orientation du Plan vert 2014-2019, concernant la promotion de la santé et du bien-être, de sorte que l'objectif 1.3 soit libellé ainsi : « promouvoir de saines habitudes de vie auprès des élèves et du personnel »;

3° d'AJOUTER deux éléments dans la reddition de comptes des établissements, soit la présence de comités verts et la gestion écologique des matières résiduelles dans les établissements scolaires;

4° d'INCITER tous les établissements à commander leur papier chez le fournisseur homologué (*Veritiv*) et de n'utiliser *Buro-Plus* que pour les fournitures de bureau, afin de diminuer l'achat de papier vierge (non recyclé).



## PROJET DE RÉSOLUTION

### Services éducatifs – bilan 2014-2017 du Plan vert

Document déposé : Rapport A-11-90 en date du 21 avril 2017 de Mmes Adèle Mongeau et Carole Marcoux et de M. Pierre Chartrand concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que le bilan provisoire 2014-2016 du Plan vert n'a pu être réalisé l'année dernière;

CONSIDÉRANT que le bilan du Plan vert 2014-2019 concerne la promotion de la santé et du bien-être non seulement des élèves, mais également de l'ensemble du personnel de la CSDM;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible pour le Bureau des services éducatifs complémentaires d'effectuer le suivi de la mise en place de comités verts et de la gestion des matières résiduelles dans les établissements scolaires;

CONSIDÉRANT que certains établissements et certains services continuent d'acheter leur papier chez des fournisseurs non homologués;

### **Il est PROPOSÉ :**

1° de RECEVOIR le bilan provisoire 2014-2017 du *Plan vert 2014-2019* présenté dans ce rapport;

2° d'INTÉGRER le personnel dans l'axe 2 de la première orientation du Plan vert 2014-2019, concernant la promotion de la santé et du bien-être, de sorte que l'objectif 1.3 soit libellé ainsi : « promouvoir de saines habitudes de vie auprès des élèves et du personnel »;

3° d'AJOUTER deux éléments dans la reddition de comptes des établissements, soit la présence de comités verts et la gestion écologique des matières résiduelles dans les établissements scolaires;

4° d'INCITER tous les établissements à commander leur papier chez le fournisseur homologué (*Veritiv*) et de n'utiliser *Buro-Plus* que pour les fournitures de bureau, afin de diminuer l'achat de papier vierge (non recyclé).

## Annexe 1

Nombre d'écoles par arrondissement ayant bénéficié du programme  
« À pied, à vélo, ville active » (APAVVA) de 2005 à 2015

Arrondissement/Ville	Nombre d'écoles primaires	Nombre d'écoles secondaires
Ahuntsic – Cartierville	6	5
CDN – NDG	15	3
Le Plateau Mont-Royal	13	4
Le Sud-Ouest	12	3
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	19	7
Rosemont – La Petite-Patrie	12	5
Ville-Marie	5	1
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	0	1
Westmount	12	5

## Annexe 2

Évolution des émissions de gaz à effet de serre pour le parc immobilier actif de la CSDM

Année	Consommation GES GJ	Superficie m <sup>2</sup>	Total GJ/m <sup>2</sup>	°Jour réels	Degrés/jours normale	Consommation GES normalisée	Variation %
1991-1992	65 690,71	1 734 203	0,038	4 691,5	4 575,0	64 548,8	0,00%
1992-1993	67 799,53	1 736 019	0,039	4 013,1	4 575,0	74 444,7	15,33%
1993-1994	68 473,76	1 739 758	0,039	4 750,1	4 575,0	66 706,9	4,94%
1994-1995	69 531,97	1 662 211	0,042	4 181,2	4 575,0	74 116,1	16,04%
1995-1996	53 035,81	1 641 723	0,032	4 602,5	4 575,0	52 814,0	-12,70%
1996-1997	56 093,50	1 671 423	0,034	4 485,6	4 575,0	56 876,1	-5,01%
1997-1998	54 415,94	1 307 782	0,042	4 056,0	4 575,0	59 290,0	-0,76%
1998-1999	49 423,45	1 413 903	0,035	3 900,2	4 575,0	55 409,2	-7,31%
1999-2000	40 674,49	1 405 695	0,029	4 134,4	4 575,0	43 708,7	-28,42%
2000-2001	43 399,05	1 436 004	0,030	4 453,0	4 575,0	44 231,4	-27,23%
2001-2002	45 878,49	1 440 365	0,032	3 852,1	4 575,0	51 905,3	-9,88%
2002-2003	40 915,89	1 446 423	0,028	4 645,8	4 575,0	40 479,4	-31,89%
2003-2004	50 318,13	1 437 684	0,035	4 425,6	4 575,0	51 507,2	-4,65%
2004-2005	45 287,60	1 445 410	0,031	4 381,3	4 575,0	46 689,1	-14,00%
2005-2006	41 713,71	1 448 162	0,029	3 940,5	4 575,0	46 415,4	-14,59%
2006-2007	46 168,18	1 453 163	0,032	4 211,5	4 518,6	48 188,1	-10,77%
2007-2008	43 577,74	1 450 160	0,030	4 235,8	4 518,6	45 323,4	-16,71%
2008-2009	44 317,27	1 451 732	0,031	4 394,7	4 518,6	45 066,9	-17,28%
2009-2010	40 237,59	1 461 273	0,028	3 837,9	4 518,6	44 519,6	-18,50%
2010-2011	43 202,79	1 469 142	0,855	4 289,8	4 518,6	44 585,3	-18,35%
2011-2012	34 281,74	1 469 227	0,734	3 679,5	4 518,6	38 972,4	-30,94%
2012-2013	37 467,69	1 476 416	0,780	4 101,6	4 518,6	39 753,2	-28,93%
2013-2014	40 653,07	1 489 418	0,823	4 550,8	4 518,6	40 480,5	-27,10%
2014-2015	40 439,77	1 496 891	0,799	4 507,8	4 518,6	40 497,9	-27,06%

## Travaux d'amélioration énergétique pour l'éclairage et le chauffage en 2013-2014

## Projets d'éclairage

Bâtiment	Coûts	Année de réalisation	Description
Des Cinq-Continents, pav. Dupuis	5 800 \$	2013	Remplacement des luminaires incandescent
Philippe-Labarre	18 422 \$	2013	Remplacement des luminaires du gymnase
Saint-Fabien	35 155 \$	2013	Remplacement des luminaires du gymnase et installation de détecteurs de présence
Saint-Noël-Chabanel, pav. des Bâisseurs	6 990 \$	2013	Remplacement des luminaires - Corridors et secrétariat
Centre administratif	34 000 \$	2014	Remplacement des luminaires du hall d'entrée
Centre administratif, annexe	12 000 \$	2014	Remplacement des luminaires au 3e étage
Honoré-Mercier	67 000 \$	2014	Remplacement des luminaires du gymnase et de la paestre et installation de détecteurs de présence
Lucien-Pagé	34 950 \$	2014	Remplacement des luminaires du gymnase
Métiers de l'équipement motorisé de Montréal	16 190 \$	2014	Remplacement des luminaires au mercure par des LED
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	44 736 \$	2014	Remplacement des luminaires au mercure par des LED
Sainte-Catherine-de-Sienne	71 345 \$	2014	Remplacement des luminaires dans les classes, corridors et la bibliothèque
Saint-Émile	26 392 \$	2014	Remplacement des luminaires et installation de détecteurs de présence
<b>Sous-total</b>	<b>372 980 \$</b>		<b>12 bâtiments</b>

## Projets de chauffage

Bâtiment	Coûts	Année de réalisation	Description
Atelier	21 370 \$	2013	Modernisation des contrôles de chauffage et de ventilation pour télégestion
Centre Hochelaga-Maisonneuve	153 325 \$	2013	Conversion au gaz naturel et remplacement de deux chaudières
Centre Tétreaultville	330 000 \$	2013	Modernisation de la chaufferie
Louis-Riel	60 000 \$	2013	Modernisation des contrôles de température des pièces
Académie Dunton	940 000 \$	2014	Modernisation de la chaufferie
Anne-Hébert	378 000 \$	2014	Modernisation de la chaufferie
Champlain	70 500 \$	2014	Modernisation des contrôles de température des pièces
Eurêka	61 846 \$	2014	Modernisation des contrôles de chauffage pour télégestion
Montcalm	655 000 \$	2014	Modernisation de la chaufferie et des boîtes de mélange
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	410 000 \$	2014	Modernisation de la chaufferie
<b>Sous-total</b>	<b>3 080 041 \$</b>		<b>10 bâtiments</b>

## Travaux d'amélioration énergétique pour l'éclairage et le chauffage en 2014-2015 et en 2015-2016

## Synthèse des projets énergétiques

Projets réalisés en 2014-2015 et 2015-2016

DOCUMENT PRÉLIMINAIRE

## Projets d'éclairage

Bâtiment	Coûts	Année de réalisation	Description
Bienville	60 000 \$	2016	Remplacement de l'éclairage du gymnase
<b>Sous total</b>	<b>60 000 \$</b>		<b>1 bâtiment</b>

## Projets de chauffage

Bâtiment	Coûts	Année de réalisation	Description
Académie Dunton	922 779 \$	2014	Modernisation de la chaufferie
Garneau	650 000 \$	2015	Modernisation de la chaufferie et des contrôles
Notre-Dame-des-Victoires	460 000 \$	2015	Modernisation de la chaufferie
Saint-Jean-de-la-Lande	550 000 \$	2015	Modernisation de la chaufferie
Eulalie-Durocher	550 000 \$	2015	Modernisation de la chaufferie
Laurier	600 000 \$	2016	Modernisation de la chaufferie
La Petite-Patrie, pavillon Notre-Dame-de-la-Défense	700 000 \$	2016	Modernisation de la chaufferie
Saint-Pierre-Apôtre	400 000 \$	2016	Modernisation de la chaufferie
Saint-Arsène	550 000 \$	2016	Modernisation de la chaufferie
Hélène-Boullé	500 000 \$	2016	Modernisation de la chaufferie
<b>Sous total</b>	<b>5 882 779 \$</b>		<b>10 bâtiments</b>

*Politique de gestion et d'attribution de contrats :*

<http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Politique-gestion-attribution-contrats.pdf>

Extrait de la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* :

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

« Pour ses achats de biens et services, la CSDM tient compte des considérations environnementales selon les trois grands principes, soit de réduire, de réutiliser et de recycler. Les soumissionnaires sont invités à mettre en place des mesures pour la protection de l'environnement et à suggérer à la CSDM d'autres moyens pour atteindre son objectif.

Tout projet doit démontrer la volonté de l'adjudicataire à collaborer et à supporter les coûts inhérents à la récupération et au recyclage dans un esprit de partenariat avec la CSDM. »

### CONSOMMATION RESPONSABLE ET ÉQUITABLE

« À titre d'organisme public, la CSDM s'engage à adopter dans la mesure du possible des pratiques de consommation responsable et à favoriser l'accès à des produits du commerce équitable lorsque la nature du contrat s'y prête. »

### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

« En respect des considérations environnementales de la CSDM, il est demandé au soumissionnaire de joindre à sa proposition un document explicatif sur son programme de gestion environnementale ainsi que les caractéristiques environnementales des produits proposés. En ce sens, il devra fournir dans sa soumission les preuves de certification en vigueur, les procédés et lieux de fabrication de même que toute documentation pertinente pour démontrer son engagement à adopter une gestion environnementale responsable couvrant toutes les étapes de la mise en marché des produits. Le soumissionnaire qui fournit, avec sa soumission, la preuve qu'il répond à l'exigence de la spécification liée au développement durable couvrant (indiquer le domaine visé par la spécialité en cause) se verra accorder une marge préférentielle de 5 % maximum. Dans ce cas, le prix soumis par un tel soumissionnaire est, aux seules fins de déterminer l'adjudicataire, réduit du pourcentage de la marge préférentielle prévu, et cela, sans modifier le prix soumis aux fins de l'adjudication du contrat. »